Prix de l'alimentation

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député s'écarte de la question du Règlement. Je remercie les députés de leurs exposés et je demande à la Chambre de m'accorder une trentaine de minutes pour étudier ce point que j'estime restreint mais difficile. J'espère que le créditiste qui participe à la première série de discours sera maintenant prêt à continuer.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: Avant de poursuivre le débat, je dois, en conformité de l'article 40 du Règlement, informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Calgary-Nord—(M. Woolliams)—Les ressources énergétiques—Le pétrole brut—Les entretiens avec les ministres de l'Alberta—La question des subventions aux consommateurs; le député de Simcoe-Nord—(M. Rynard)—La santé—L'opportunité d'une assurance fournitures médicales-chirurgicales pour les pensionnés et les économiquement faibles; le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis)—La société de développement du Cap-Breton—Les contraventions à la loi—Demande d'intervention gouvernementale.

Je remercie le porte-parole des créditistes de l'aide qu'il a donnée à la présidence dans ces circonstances quelque peu exceptionnelles.

AFFAIRES COURANTES

• (1700)

LES PRIX DE L'ALIMENTATION

L'ADOPTION DU 2º RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. McGrath:

Que le $2^{\rm e}$ rapport du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation, déposé à la Chambre le mercredi 25 juillet 1973, soit agréé.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, nous sommes à étudier la motion portant adoption du deuxième rapport du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation, présenté le mercredi 25 juillet 1973.

Jeudi dernier, cette question a été débattue à la Chambre par les conservateurs progressistes, je pense, jusqu'à vendredi matin, à 4 ou 5 heures, et je déclarais, à ce moment-là, qu'on abusait du temps de la Chambre, parce qu'on aurait pu discuter exactement les mêmes sujets aujourd'hui, à l'occasion de la motion à l'étude. Certaines gens se plaignent toujours que le public paie trop de taxes, qu'il paie trop cher l'alimentation, le vêtement, la machinerie, etc., mais lorsqu'il s'agit de faire perdre le temps à la Chambre, par exemple,—ce qui coûte des milliers de dollars par jour, à cause de la mobilisation des députés, sénateurs et employés—on n'a pas trop de scrupules. Au fait, on se permet même de débattre une question-que nous aurions pu débattre aujourd'hui-jusqu'à 4 ou 5 heures du matin, pour donner l'impression au public canadien que les pauvres députés travaillent la nuit.

Monsieur l'Orateur, les conservateurs progressistes sont des farceurs, à la Chambre; ce sont eux qui nous font actuellement revenir, jour après jour, à la Chambre pour essayer de se créer un prestige politique auprès de l'«électorat», prétendant qu'ils sont très intéressés au bien-être de la population. Ce sont des farceurs, et je le répète.

En ce qui a trait aux mesures proposées par les conservateurs progressistes pour combattre le prix des produits alimentaires, leur suggestion est la même aujourd'hui qu'il y a une couple de mois: le gel des prix. Cette solution a été appliquée en Grande-Bretaque, sans succès, aboutissant à un fiasco complet. Cette solution est encore en vigneur chez nos voisins du Sud, les Américains, et elle s'est également avérée un fiasco complet.

Des producteurs de viande, par exemple, ont cessé de vendre leurs produits, à cause du gel des prix et parce qu'ils ne voulaient pas être gênés ou forcés par un gouvernement, quel qu'il soit. Or, la production alimentaire des États-Unis subit une baisse, et c'est justement parce que le gel des prix existe. Cependant, le marché noir est florissant aux États-Unis. On ne peut pas avoir de viande dans une boucherie au prix fixé par le gouvernement, mais on peut en avoir derrière le même étal, sur le marché noir, dans la ruelle, à un prix exorbitant. Les conservateurs progressistes n'ont pas constaté cela.

Monsieur l'Orateur, pendant la guerre, on a imposé le gel des prix, grâce à la fameuse commission des prix en temps de guerre. Tout était contrôlé; les coupons de rationnement étaient distribués à tous les consommateurs canadiens pour qu'ils puissent acheter des confitures, du sucre, du thé, du café, de la viande. Le gouvernement du très honorable Mackenzie King ne distribuait pas les coupons de rationnement selon les besoins de l'estomac de l'individu, mais il modelait l'estomac du Canadien selon la grandeur du coupon de rationnement. Nous avons vécu cela pendant la guerre.

Au prix régulier, on avait de la difficulté à obtenir ce dont on avait besoin, mais sur le marché noir, on pouvait obtenir n'importe quoi. Du sucre à 8c. la livre, il était impossible d'en trouver, mais à 20c. la livre, on pouvait en acheter par 100 livres! Cela, nous l'avons vu de nos yeux. C'était la même chose pour le beurre: sur le marché ordinaire, il fallait des coupons de rationnement, mais sur le marché noir, sans coupons de rationnement, on se procurait du beurre tant qu'on en voulait à 10c. ou 15c. la livre de plus.

Les conservateurs progressistes ne se rappellent pas cela; pourtant, c'étaient des libéraux qui nous avaient imposé ces contrôles, en temps de guerre. Aujourd'hui, nous sommes en temps de paix, on nous parle encore de contrôle, du gel des prix et des salaires.

Mes amis du Nouveau parti démocratique, eux, ne veulent pas le gel des prix et des salaires. S'ils pouvaient obtenir le gel des prix sans celui des salaires, cela irait. Mais ils ont peur de demander le gel des prix sans celui des salaires, parce que les salaires entrent directement dans le prix des marchandises. Alors, ils s'y prennent d'une autre façon. Ils disent: Nous allons taxer davantage les profits. Mais ils ne disent pas que les taxes entrent également dans les prix. En taxant les profits, on en arriverait au même résultat.

Monsieur l'Orateur, j'entendais de nouveau tout à l'heure l'amendement, ainsi libellé: